

Nombre de Conseillers en  
exercice : 29

**Séance du 14 AVRIL 2022 A 19H00**

Présents à la séance : 22

L'An Deux Mil Vingt Deux, **le 14 AVRIL A 19H00**

Extrait affiché le :  
15 avril 2022

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire  
De ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

**2ème séance 2022**

**Présents** : M. PIERRAT Benoît, Maire, M. CHMIDLIN Stéphane, Mme TRIQUET Nadia, M. RAMBOURG Bernard, Mme ADAM Nathalie, Mme FERREIRA-PIERRAT Maria, M. SALÉRIO Philippe, Adjointes et Adjointes, M. BREGEOT Claude, Mme ACCILI Micheline, Mme DEL MASTRO Marie-Claire, Mme PIANT Noëlle, M. CHARDIN Denis, M. EVRARD Luc, M. ROMARY Fabrice, Mme RAIZNER Stéphanie, M. FINANCE Michaël, M. GILET Dominique, M. KIZILDAG Murat, Mme DUPONT Virginie, Mme TRARBACH Carole, Mme ELI Emilie, Monsieur BURGER Emmanuel, conseillères et conseillers municipaux.

**Objet** : Etat du personnel du  
Budget primitif 2022.

**Absents excusés ayant donné pouvoir** :

M. COLIN Joël à Mme FERREIRA-PIERRAT Maria  
Mme CLANCHÉ Ghyslaine à Mme DUPONT Virginie  
Mme RUYER Christine à Mme ADAM Nathalie  
Mme BENOIT Marie-Hélène à M. CHMIDLIN Stéphane  
M. BAUDONNEL David à Mme TRIQUET Nadia  
Mme SCHILLINGER Stella à M. RAMBOURG Bernard

**Absents excusés** :

M. PIERRAT-LABOLLE Julien

N° 31/2022

**Secrétaire de séance** : Mme TRARBACH Carole

Monsieur le Maire commente l'état du personnel qui figure dans les pages 95 à 98 du budget primitif de la Commune et de son évolution. En 2022, l'état des effectifs est de 87 équivalents temps plein pourvus (77,76 en 2021) pour 87 emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante (80 en 2021),

La répartition des emplois par filière est la suivante :

- Filière Administrative : sur 13 emplois budgétés = 12 emplois pourvus en qualité d'agents titulaires + 1 emploi fonctionnel de Directrice Générale des Services titulaire,
- Filière Technique : sur 57 emplois budgétés = 55 emplois pourvus en qualité d'agents titulaires + 1 emploi pourvu de Directeur des Services Techniques titulaire,
- Filière Sociale : sur 11 emplois budgétés = 11 emplois pourvus en qualité d'agents titulaires + 1 emploi pourvu d'agent non titulaire non budgété,
- Filière Animation : sur 1 emploi budgété = 1 emploi pourvu en qualité d'agent titulaire
- Filière Police : sur 5 emplois budgétés = 5 emplois pourvus en qualité d'agents titulaires et 2 adjoints techniques faisant fonction d'ASVP,

Auxquels s'ajoutent des emplois non permanents dont 8 agents en **Parcours Emplois Compétences** (agents techniques dans les services techniques et à l'entretien des locaux), 2 distributeurs de journaux, des intervenants périscolaires, des emplois d'été et deux apprentis (un en filière technique et un en filière administrative).

Le Conseil Municipal présent et représenté, ainsi informé, est unanime à approuver l'état du personnel et de son évolution tel qu'annexé au budget primitif 2022 de la Commune.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,